

1. ITALIEN PROFESSIONNEL - NIVEAU ÉLÉMENTAIRE DE A2 À B1

Public visé par la formation et prérequis :

- Tout public souhaitant se former en italien professionnel soit par le plan de formation, soit par le dispositif CPF avec passage d'une certification éligible au CPF en partenariat avec les organismes certificateurs.
- Le niveau A1+/A2 du référentiel [CERCL](#) est requis.

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est l'acquisition du niveau B1 du référentiel [CERCL](#).

- Consolider les acquis puis approfondir ses compétences lexicales et grammaticales en italien général.
- Interagir de façon appropriée en italien.
- Initiation au vocabulaire d'italien professionnel du secteur du stagiaire.

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Comprendre une information factuelle et les points principaux d'une intervention sur des sujets relatifs à la vie quotidienne et professionnelle.
- Suivre des directives détaillées et des informations techniques simples (courriers électroniques, communications internes).
- Lire des comptes-rendus, des rapports et des articles d'actualité et y localiser les informations importantes.
- S'exprimer de façon simple mais claire, en parlant de ses buts et ses projets.
- Parler de l'entreprise et de son organisation.
- Echanger sur son travail et ses fonctions.
- Rédiger des messages, des notes de service, des courriers électroniques liés au travail.